

Atelier 3 – 13h30/15h15

Erosion du littoral : à quoi s'attendre et comment s'adapter ?

Enjeux et cadre national

Quizz

Emmanuelle THIESSE, Adjointe au chef de bureau de la gestion des espaces maritimes et littoraux - DGALN/DEB/ELM2 - Ministère de la Transition écologique

Temps de questions / réponses

Retours d'expériences

Pauline MALTERRE, Coordinatrice projet Adapto + - Conservatoire du littoral
Retour d'expériences du projet LIFE Adapto et mise à l'échelle via le LIFE Adapto +

Myriam HILBERT, Doctorante en géographie - Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
La réception dans les territoires d'une jeune politique publique de gestion intégrée du trait de côte : retours d'expérience d'une enquête de perceptions sociales

Temps de questions / réponses

Philippe MERCERY, Responsable du service GEMAPI Maritime - Communauté de commune Golfe de Saint-Tropez
Présentation de la démarche en cours sur le territoire

Thierry CORNELOUP, Direction de la Biodiversité et de la Mer - Service Mer et Littoral - Région Sud
Accompagner l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution des risques côtiers

slido

Please download and install the Slido app on all computers you use



D'après vous, quel est le % du littoral concerné par l'érosion en France ?

① Start presenting to display the poll results on this slide.

L'érosion marine affecte l'ensemble de l'Europe avec des disparités géographiques importantes.

En France, selon le Cerema, ce sont **20%** des côtes qui seraient concernées par ce phénomène, soit environ **900 km**.

Cette vulnérabilité est d'autant plus importante que les communes littorales, qui n'occupent que 4% de la surface hexagonale, concentre près de 10% de la population, multipliée par 2 à 6 l'été.

Source : Rapport public annuel 2024 – Partie 3 « La gestion du trait de côte en période de changement climatique » – Cour des Comptes

slido

Please download and install the Slido app on all computers you use



Selon le Cerema, quel est d'après vous le cumul de la façade méditerranéenne qui a disparu en raison du recul du trait de côte entre 1960 et 2010 ?

① Start presenting to display the poll results on this slide.

Avec un linéaire de 2400 km, représentant 34% du trait côtier de la France métropolitaine, **9,7 km² du littoral méditerranéen** aurait disparu selon le Cerema en raison du recul du trait de côte entre 1960 et 2010 dont 54% dans les Bouches-du-Rhône. La Camargue, particulièrement touchée, a perdu sur cette période près de deux mètres par an en moyenne.

Source : Rapport public annuel 2024 – Partie 3 « La gestion du trait de côte en période de changement climatique » – Cour des Comptes

slido

Please download and install the Slido app on all computers you use



Lequel de ces modes de gestion du trait de côte correspond le plus à ce qui est mis en œuvre sur votre territoire ? (plusieurs choix possibles)

① Start presenting to display the poll results on this slide.

Contexte et enjeux Emmanuelle THIESSE



Adapter son territoire au recul du trait de côte – 14 octobre



2024

Emmanuelle THIESSE, adjointe au chef du bureau de la gestion des espaces maritimes et littoraux
 Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature / Direction de l'eau et de la biodiversité / ELM

Des questions ?

adaptation-littoral.elm2.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

*Liberté
 Égalité
 Fraternité*



Sommaire

1

Actualités réglementaires



2

Connaissance et accompagnement des collectivités



3

Solutions fondées sur la nature en zones littorales



Loi Climat et résilience

Adapter son territoire au recul du trait de côte

4 priorités

- Mieux connaître l'évolution du trait de côte
- Gérer les biens immobiliers dans les zones exposées
- Limiter l'exposition de nouveaux biens
- Permettre la recomposition spatiale des territoires

3 principaux apports

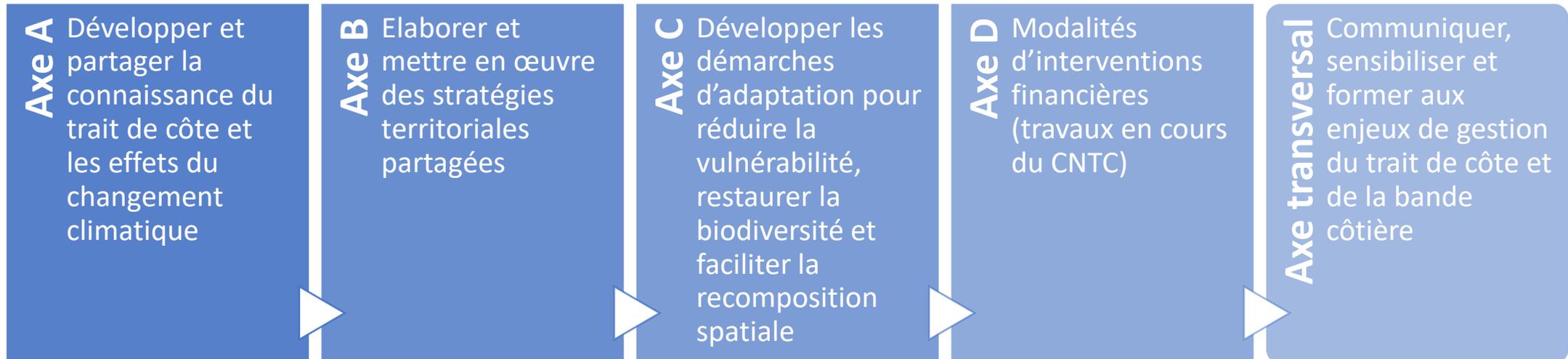
- Création d'une instance de dialogue entre les parties prenantes : le **Comité national du trait de côte - CNTC**
- Introduction dans la loi des **stratégies nationale et locales de gestion intégrée du trait de côte**
- Engagement des collectivités locales à développer leur connaissance en élaborant des **cartes locales de projection du trait de côte** et à adapter en conséquence leur politique d'aménagement



- **Créé par la loi Climat et Résilience** pour mettre l'ensemble des parties prenantes autour de la table (Etat, élus, experts/chercheurs, acteurs socio-économiques, association de protection de l'environnement)
- Mis en place en **mars 2023** par la secrétaire d'Etat à la biodiversité
- Présidé par Sophie Panonacle, députée de Gironde, jusqu'à la dissolution
- **5 collèges** (Etat, élus, experts, acteurs socio-économique, associations de protection de l'environnement),
- **3 missions** :
 - réviser la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte
 - émettre un avis sur le décret listant les communes volontaires pour réaliser des cartes locales d'érosion et adapter leur urbanisme au recul du trait de côte
 - faire des propositions consensuelles pour définir un cadre de financement de la politique de gestion de la bande côtière.

La loi Climat et résilience a consacré la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte:

- **Un principe** : la stratégie est un **cadre national de référence, avec des approches régionalisées.**
- **Un objectif** : embarquer tous les acteurs pour **anticiper l'adaptation des territoires à l'évolution du littoral.**
- **Une méthode** : mettre en place des **stratégies locales, régionales.**



Le décret liste des communes

Qui est dans cette liste ?

Les communes littorales volontaires exposées au phénomène de recul du trait de côte

→ Liste prise par décret (art.239 loi Climat et Résilience)



La liste évolue en fonction des demandes des communes

2022

2023

2024

Décret du 29 avril 2022
126 communes

Décret du 31 juillet 2023
242 communes

Décret du 10 juin 2024
317 communes

Quel est le rôle des cartes locales ?

<https://www.dailymotion.com/video/x8p1eif>



Droit de préemption

D'application automatique dans la zone à horizon 30 ans.

Peut être mis en place sur la zone à horizon 100 ans sur délibération de la commune ou de l'EPCI.

Le bail réel d'adaptation à l'érosion côtière (BRAEC)

Maintenir l'usage d'un bien exposé pendant une durée compatible avec le recul du trait de côte observé.

Organiser la recomposition progressive du territoire.

Capitaliser les recettes tirées du bail réel pour couvrir les dépenses d'acquisition du bien par la collectivité, et à terme, les travaux de démolition et renaturation.

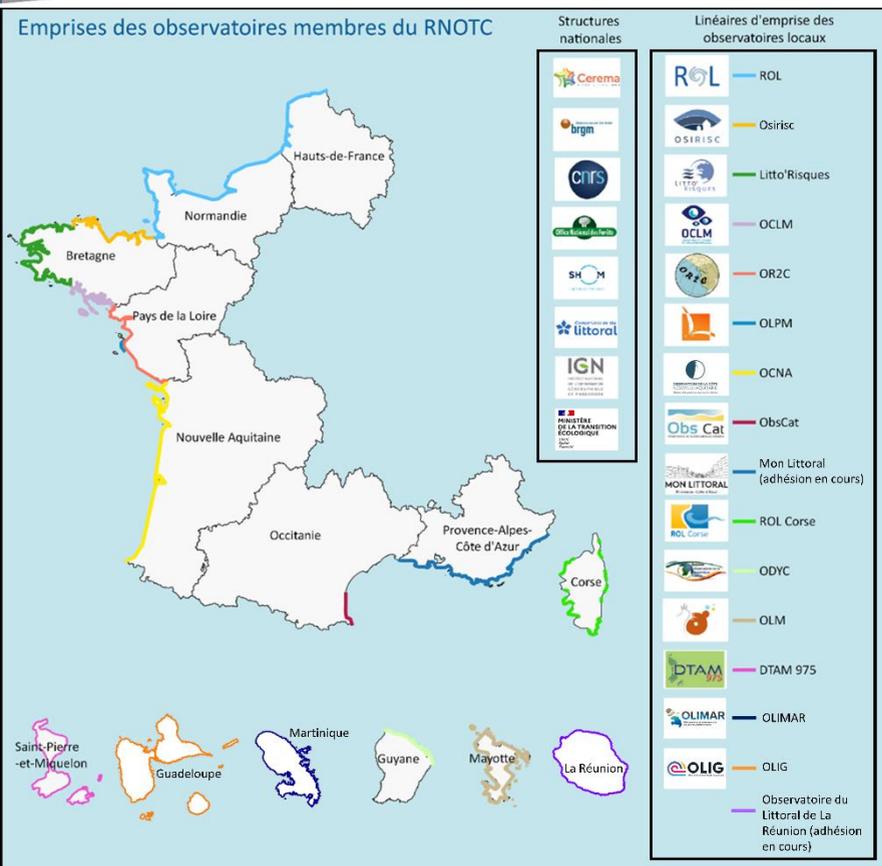
Méthode d'évaluation des biens

Objectif : **sécuriser les outils de maîtrise foncière publique** des biens exposés à horizon de trente ans.

Mobilisation des établissements publics fonciers

Nouvelle mission confiée pour « l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte ».

Les observatoires du trait de côte



Toute entité assurant une action régulière d'observation et de production de données fiables, favorisant leur diffusion et la connaissance des phénomènes d'évolution du trait de côte et des environnements littoraux.

Vidéo : Qu'est-ce qu'un observatoire du trait de côte ?

<https://www.dailymotion.com/video/x8rs6e6>

Catalogue de données :

<https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/repertoire-catalogues-de-donnees-r58.html>

Objectif : Favoriser le partage et la diffusion des données et des savoirs traitant de l'évolution de la bande côtière



L'accompagnement des collectivités

Accompagnement financier Mobilisation du Fonds vert

Cartes locales : financement jusqu'à **80% du coût de réalisation**.

Projets partenariaux d'aménagement (PPA) : financement de projets de recomposition territoriale portés par les EPCI, dont toutes les communes littorales menacées par l'érosion sont sur la liste ou demandent à l'être.

Adaptation ou relocalisation de campings : soutien d'expérimentations pour des actions ou opérations d'aménagement d'adaptation et/ou de relocalisation des infrastructures existantes avec renaturation des sites.

Accompagnement technique



Mise en réseau



Informations
 et mise en réseau



Les solutions fondées sur la nature

Les actions du ministère en faveur des SfN en zones littorales

- **Vidéo : Des solutions fondées sur la nature pour adapter les littoraux aux effets du changement climatique »**

<https://www.dailymotion.com/video/k34ekqvK3ZQ7vKAOmdu>



Les littoraux français abritent une diversité paysagère et écologique remarquable.

Des solutions fondées sur la nature pour adapter les littoraux aux effets du changement climatique

- **Vidéos : Entretiens** avec des experts de l'UICN France, du Conservatoire du littoral, de La Rochelle Université, du BRGM et du ministère
 - Des SfN, pourquoi et comment ?
 - Comment être accompagné dans son projet ?

<https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/des-solutions-fondees-sur-la-nature-pourquoi-a215.html>

Deux appels à projets

AAP 2019-2023

Des solutions fondées sur la nature pour des territoires littoraux résilients



AAP 2024-2029

Des solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires côtiers à l'érosion

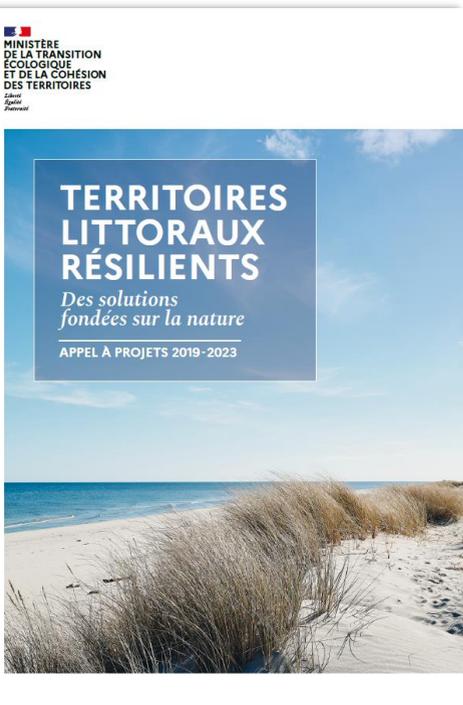


Les solutions fondées sur la nature

Les actions du ministère en faveur des SfN en zones littorales

AAP-SfN 2019-2023

Objectifs de l'AAP-SfN 2024-2029



Recueil de valorisation

<https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/le-bilan-de-l-appel-a-projets-sfn-2019-2023-a209.html>



- ▶ Soutenir le **déploiement de projets SfN**, en cohérence avec les stratégies de gestion de la bande côtière
- ▶ Favoriser la **montée en compétences des collectivités littorales** sur le portage et l'ingénierie de projets SfN
- ▶ Evaluer et valoriser les **capacités des SfN à atténuer l'érosion côtière** et à produire des co-bénéfices

Objectifs des projets

Atténuer les impacts liés à l'érosion



© MTECT-DGALN



Préserver la biodiversité

Protéger, gérer ou restaurer des écosystèmes littoraux



© Commu



Rechercher d'autres co-bénéfices sociétaux



Calendrier



Lancement de l'AAP

30 avril



Fin des candidatures

30 septembre



Comité de sélection

Octobre



Annonce des lauréats & contractualisation

Novembre



Mise en œuvre des projets



Les solutions fondées sur la nature

Les actions du ministère en faveur des SfN en zones littorales

Solutions fondées sur la nature en zones littorales
 Séminaire national Mercredi 29 mai 2024

Table-ronde 1 / Gouvernance et acceptation sociale



Si les experts et un nombre croissant de décideurs publics sont désormais convaincus de la pertinence des SfN pour adapter le littoral au changement climatique, beaucoup reste à faire pour **porter l'adhésion des populations locales et de certains élus** lorsque de tels projets sont envisagés.

Une étude, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le **CEREMA** et l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), confirme que la façon d'organiser **la gouvernance de ces projets est déterminante dans leur réussite**. Il importe pour cela de **définir très précisément l'échelle du projet** (son périmètre et les acteurs impliqués), de **favoriser la participation** et **d'organiser clairement la prise de décision** et, à toutes les étapes du projet, **d'informer et d'expliquer les choix et les actions menées**.

Dans la commune de **Bidart (Pyrénées Atlantiques)**, la **renaturation de la plage d'Erretegia** a conduit une pluralité d'acteurs à collaborer en amont du projet : la commune, la communauté d'agglomération, le conseil départemental (propriétaire du site), la Région Nouvelle-Aquitaine, les services de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), le Groupement d'intérêt public - GIP Nouvelle-Aquitaine, et les représentants d'usagers. Ce site, désormais espace naturel sensible départemental, était promis à l'urbanisation au début du siècle. Les voiries ont dû être transformées, les adductions retirées et le poste de secours déplacé. Ces travaux ont fait l'objet d'explications tout au long du processus afin d'accompagner son appropriation.



Découvrez le projet de renaturation de la plage d'Erretegia (Bidart) [en vidéo](#).

De la même façon, à **Fermanville (Manche)**, la **restauration de la zone humide et du cordon dunaire du site de Fréval** (propriété du Conservatoire du littoral), décidée pour faire face à l'érosion côtière responsable notamment de la dégradation du sentier littoral, a mobilisé les élus, pour rester à l'écoute des attentes et des besoins de la population.

Solutions fondées sur la nature en zones littorales

Séminaire national
 Mercredi 29 mai 2024



Le séminaire du 29 mai 2024 a réuni collectivités littorales, représentants de l'État, opérateurs et porteurs de projets.

Sont disponibles sur le [site du RNOTC](#) :

- La synthèse du séminaire
- Le replay par grandes séquences
- Tous les diaporamas et vidéos des interventions.

[Replay et synthèse du séminaire : https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/le-bilan-de-l-appel-a-projets-sfn-2019-2023-a209.html](https://observatoires-littoral.developpement-durable.gouv.fr/le-bilan-de-l-appel-a-projets-sfn-2019-2023-a209.html)

Echanges

Retour d'expériences du Life adapto et mise à l'échelle via le Life adapto+ Pauline MALTERRE



Vers une gestion souple du trait de côte



Co-funded by the European Union



Marseille ■ 14 octobre 2024



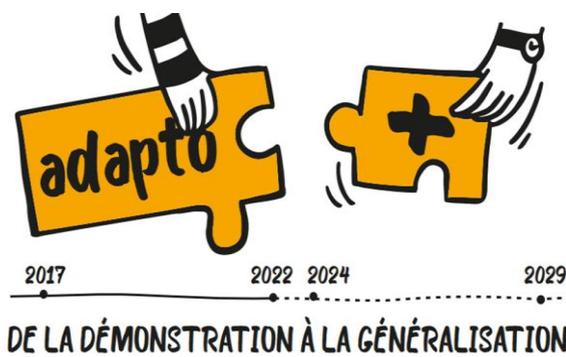
Septembre 2019

Vieux Salins d'Hyères

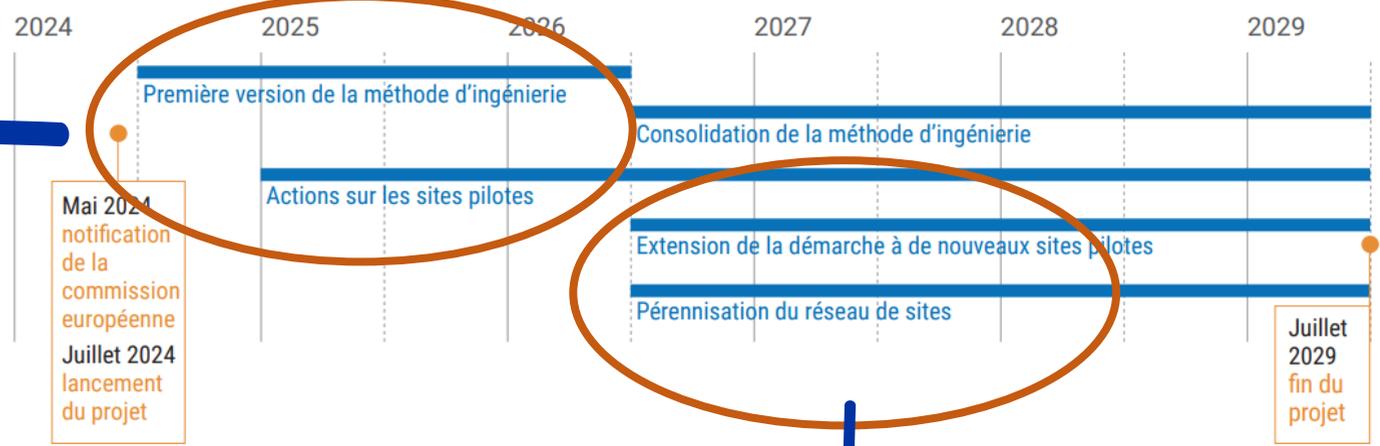


Mai 2020





Calendrier prévisionnel



AMI 2027 : accompagnement de **10 nouveaux territoires**



La réception dans les territoires d'une jeune politique publique de
gestion intégrée du trait de côte :
retours d'expérience d'une enquête de perceptions sociales

Myriam HILBERT

Qui, quand, où, pourquoi, quoi et comment ?



Les six actions du projet Adapto.
© Conservatoire du littoral

- Les usagers d'espaces naturels : 1678 personnes interrogées
- Période estivale : juin à octobre 2020 (métropole)
- Sur les sites Adapto : 11 terrains d'enquête, digues et centre-ville proches
- Quelle perception de la gestion **actuelle** et **future** des sites
- Outil : un questionnaire national + questions spécifiques

Processus de construction de l'enquête

- **Navettes** : propositions doctorante <—> équipe Adapto <—> délégations du Conservatoire <—> gestionnaires des sites
- Risque d'éparpillement thématique : focus sur un sujet
- Opportunité d'évoquer les craintes et les attentes
- Quelle utilité de l'enquête : avant – pendant – après

Echanges

Démarche en cours sur le territoire de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez **Philippe MERCERY**

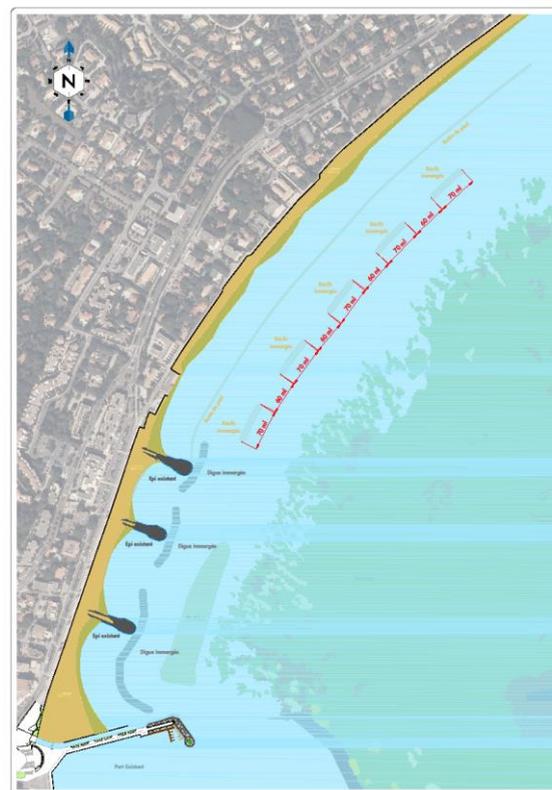
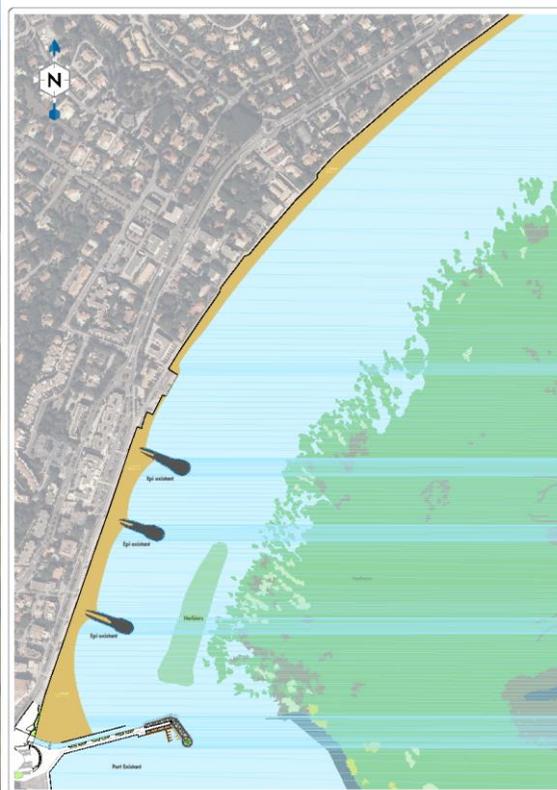
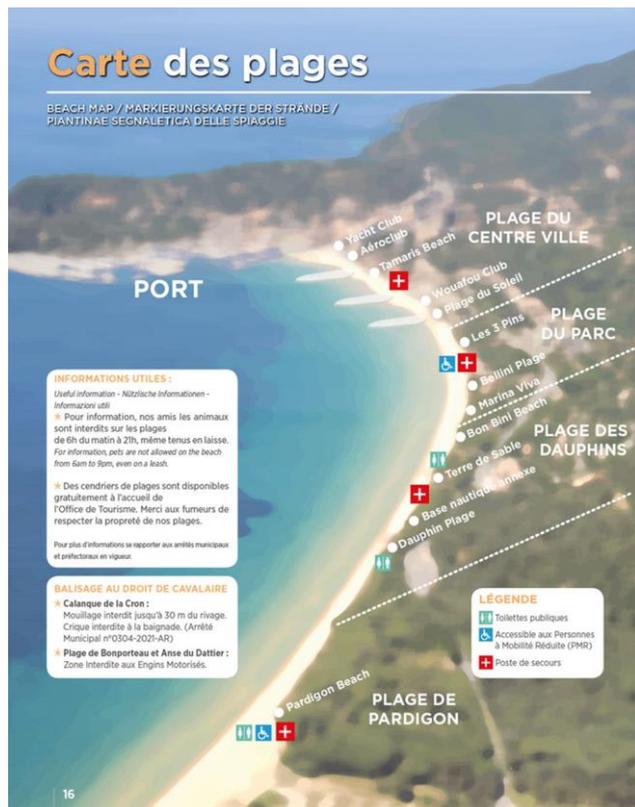


Projet de 2016 de lutte contre l'érosion des plages de Cavalaire-sur-Mer : Retoqué par les services de l'état en 2018

Etat initial

Récifs atténuateurs de houle

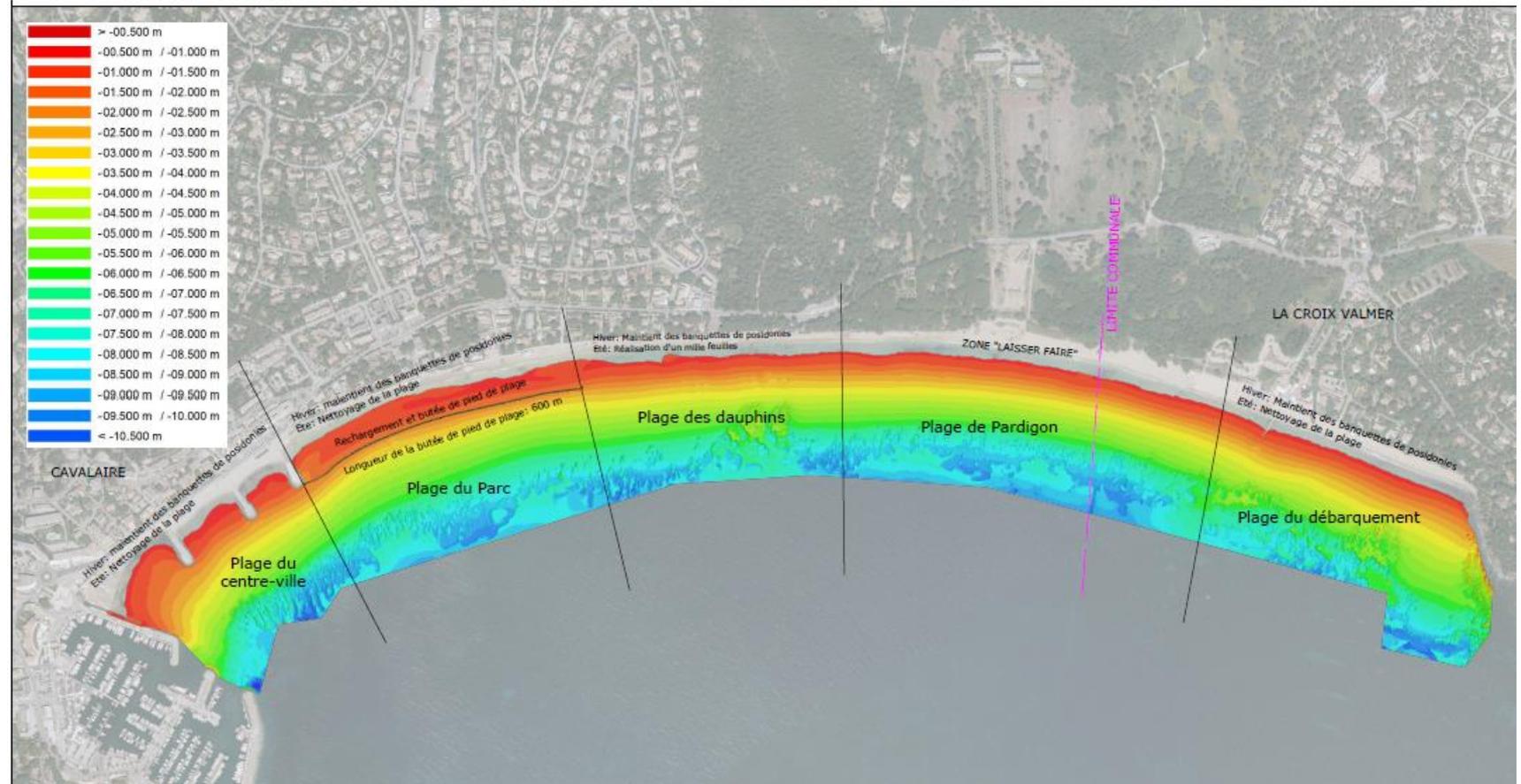
4^{ème} épi + atténuateurs houle



Etude 2024 : Adaptation à l'érosion de la bande côtière de la baie de Cavalaire par des solutions fondées sur la nature

Parti-pris initial :

- Prise en compte de la cellule hydro-sédimentaire indépendamment des limites administratives des communes
- Identification des zones vulnérables et des enjeux
- Hiérarchisation des solutions par l'adaptation des réponses :
 - Investissement dans des ouvrages
 - Modification des modes et moyens d'entretien de la plage

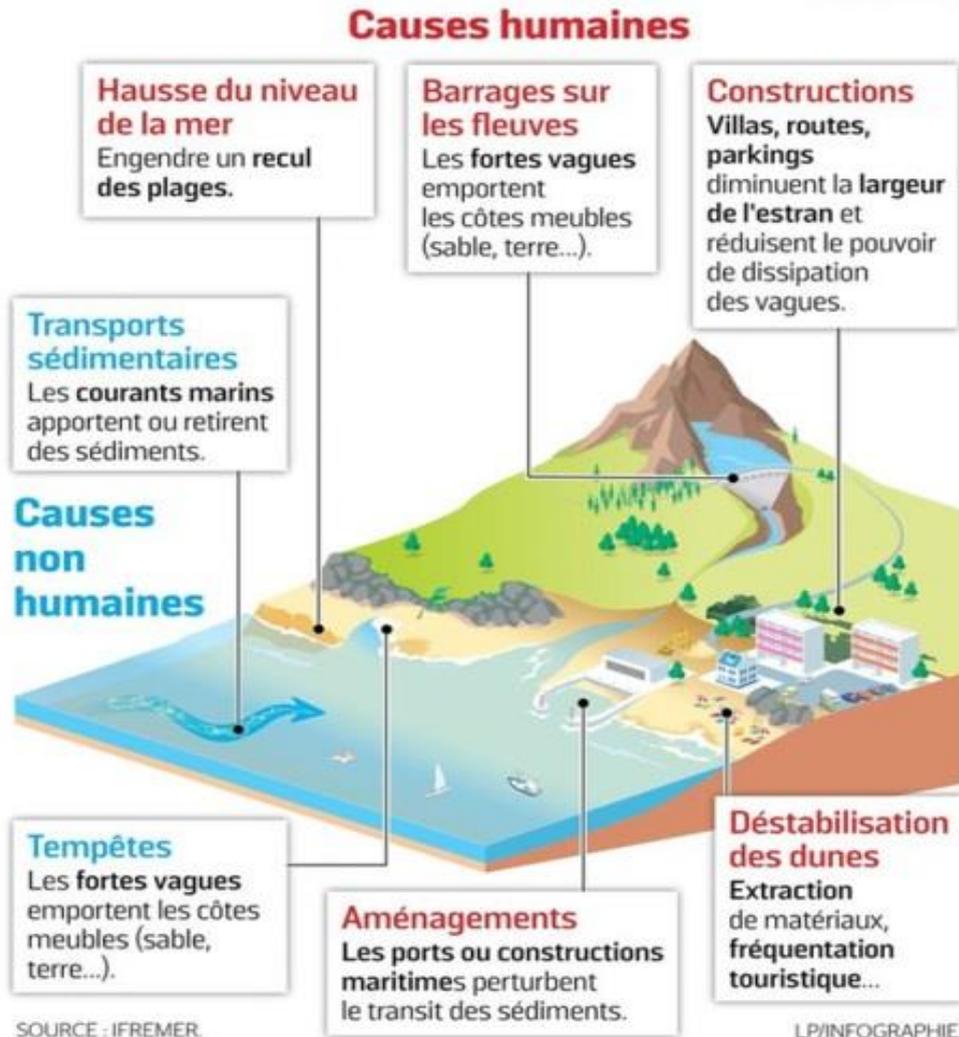


Accompagner l'adaptation des territoires littoraux à l'évolution des risques côtiers en région Provence Alpes Côte d'Azur

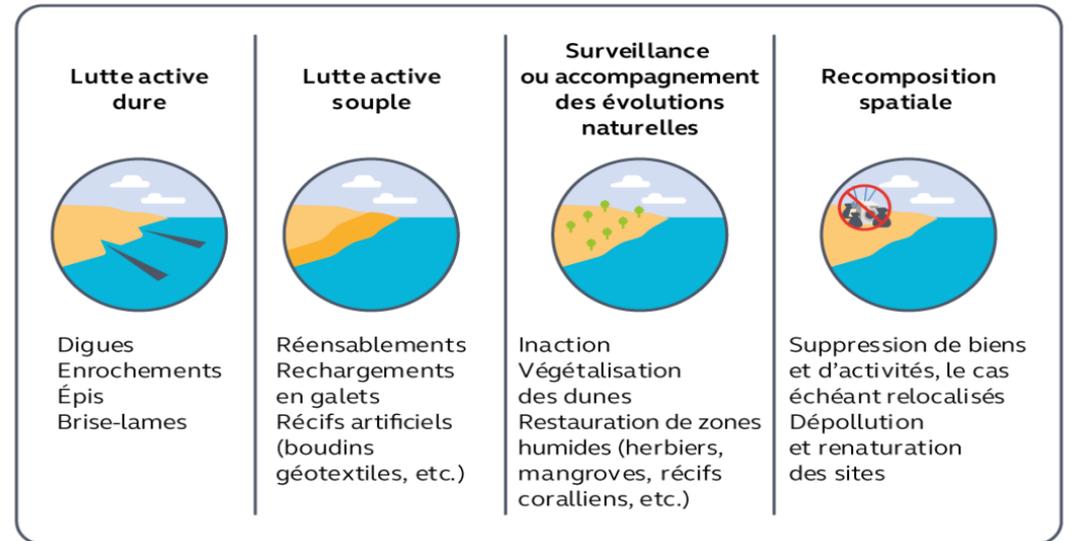
Thierry CORNELOUP

Aléas interdépendants : Erosion – Submersion marine – Ennoiement

Enjeux importants : humains, économiques, transports, écologiques, patrimoniaux, etc.



DES REPONSES MULTIPLES



Source : Cour des comptes (crédits image : Surfrider Foundation Europe)

- Un littoral régional très diversifié
- Sectorisation des compétences : GEMAPI, Plages, Urbanisme
- Financement de projets mais difficultés en termes de réalisation
- Des réticences à l'engagement de démarches d'adaptation
- Des données techniques et des connaissances diffuses
- Manque de planification

➤ **Loi « Climat et Résilience » : les cartes d'exposition au recul du trait de côte**

23 communes au décret n° 2024-531 du 10 juin 2024

Outils pour réglementation / planification de l'urbanisme local

1 an pour réaliser les cartes / 3 ans pour les traduire au PLU (horizons 30 ans et 100 ans)

Convention REGION / CEREMA pour accompagnement

➤ **Actualisation du SRADDET et intégration des enjeux d'adaptation des territoires littoraux**

Diagnostics et retours d'expériences

Ateliers départementaux d'informations et d'échanges

In fine révision du Schéma avec nouvelles orientations / mesures

➤ **Gestion des plages et recul du trait de côte**

Charte « Plages de caractère en Méditerranée » (20 communes signataires)

Appels à Projets « Banquettes de Posidonie » / Financements « Solutions Fondées sur la Nature »

Groupe de Travail au Parlement de la Mer

➤ **La Plateforme Web « Monlittoral » / RNOTC**

Bancarisation / diffusion de données (études, suivis, actualités, etc.)

Réseau d'acteurs et montée en compétence

Projet de refonte du site internet

➤ **Campagnes de sensibilisation**



➤ Les Stratégies Locales de Gestion Intégrée du Trait de Côte : un projet de territoire

- Travail à l'échelle intercommunale et approche techniquement cohérente de la problématique du recul du trait de côte (cellule hydrosédimentaire)
- Priorisation des actions en fonction des enjeux locaux et Planification de projets dans le temps (prise en compte de la dynamique du phénomène d'érosion ; déclenchement progressif des actions)
- Elaboration par EPCI d'un programme d'actions pluriannuels et plans de financement associés (programmation des investissements)
- Permet le lien entre les questions d'urbanisme (compétence Communes / EPCI), les gestionnaires d'ouvrages maritimes (GEMAPI) et gestionnaires de plages (souvent les communes)
- Permet d'asseoir une gouvernance locale (politique) et un pilotage technique transversal au niveau EPCI (ingénierie et animation)
- Permet d'envisager des démarches de co-construction et la représentation des acteurs locaux (élus, acteurs économiques, associations, services de l'Etat, Région, Conseils Départementaux)
- Structuration du territoire et visibilité pour obtention de financements (Banque des Territoires, Europe / Cf. Région Occitanie)



Echanges

En savoir plus

Claire POULIN

c.poulin@arbe-regionsud.org

06 61 84 58 21

&

Gunnel FIDENTI

g.fidenti@arbe-regionsud.org

04 88 71 90 08





AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

Merci de votre attention

